



5 L'ENTRETIEN PÉDAGOGIQUE

L'entretien pédagogique est une étape très importante. À l'entretien il s'agit de parler de vous en présentant votre parcours académique, votre projet d'études et vos motivations.

La synthèse des échanges sera lue par les établissements sollicités.

Présentez-vous à l'heure, muni(e) de votre pièce d'identité, de votre convocation et de tous les documents originaux.

Préparez votre entretien en amont. Des tutoriels sont disponibles sur : www.ivoire.campusfrance.org

Aucune absence ni report ne seront acceptés !

1 VOTRE PROJET D'ÉTUDES

Quelle filière, quel diplôme, quel métier, quelle ville ? En répondant à ces questions vous pourrez élaborer un projet d'études cohérent.

Les sites Internet suivants vous seront utiles :

- www.ivoire.campusfrance.org
- www.campusfrance.org
- www.onisep.fr
- www.francecompetences.fr

Informez-vous déjà sur le coût de la vie et du logement dans les villes que vous allez choisir.

ORIENTATION : Réservez votre rendez-vous d'orientation et inscrivez-vous aux sessions thématiques sur campusfrance@institutfrancais.ci. C'est GRATUIT.

Abonnez-vous à la page Facebook certifiée Campus France Côte d'Ivoire pour voir les mises à jour sur les études en France.

6 VALIDATION DU CHOIX DÉFINITIF

Après votre entretien, votre dossier est soumis par Campus France aux établissements que vous avez sélectionnés.

Ces établissements vont vous répondre directement sur votre compte "Études en France".

En cas d'acceptation, vous devez absolument valider votre choix définitif avant le 31 mai 2024.

Après validation de votre choix définitif, vous pourrez imprimer « l'accord préalable d'inscription » (document disponible dans votre espace personnel).

Dans la réponse des établissements à votre candidature, vous avez des informations utiles. Notamment les dates de rentrée et votre point de contact au sein de l'établissement d'accueil, contactez-les au besoin pour des informations sur votre arrivée, la scolarité...

2 VOTRE INSCRIPTION EN LIGNE

www.ivoire.campusfrance.org

Une fois sur notre site, en cliquant sur connexion, vous pouvez accéder à la plateforme « Études en France », créer et remplir votre dossier.

Vous devrez :

- Indiquer vos informations personnelles (un numéro de téléphone correct) ;
- Renseigner votre parcours académique et scanner les justificatifs correspondants ;
- Choisir vos formations dans "mon panier de formations".

En choisissant vos formations consultez les prérequis des établissements. Des tutoriels sont disponibles sur la page YouTube Campus France Côte d'Ivoire.

Pour vous aider à renseigner votre dossier électronique, participez aux ateliers d'aide à la procédure. Inscrivez-vous par Email à campusfrance@institutfrancais.ci

7 LA DEMANDE DE VISA

Le passage à Campus France est obligatoire avant toute demande de visa long séjour étudiant. La quittance de paiement Campus France vous donne droit à une réduction des frais de visa.

La demande de Visa se prépare en amont en même temps que votre candidature (Logement/financement, ...) afin de prendre rendez-vous dès le mois de juin pour déposer votre demande de visa à VFS :

www.france-visas.gouv.fr

Campus France n'intervient pas dans les procédures consulaires des étudiants.

Le visa long séjour mention étudiant vous permet de suivre des études en France pour une période de quatre mois à un an. Une fois en France, vous allez convertir votre visa en Titre de Séjour étudiant.

3 SOUMISSION DE VOTRE DOSSIER ET PAIEMENT DES FRAIS

Après une relecture minutieuse, soumettez votre dossier à Campus France. Ensuite, vous recevrez l'autorisation de paiement. Les frais de dossier s'élèvent à 80 000 FCFA payables uniquement dans une agence bancaire de la Société Générale de Côte d'Ivoire.

Les frais de dossier sont non remboursables.

N'hésitez pas à enrichir votre dossier de vos expériences professionnelles, stages et activités extra-scolaires.

N'effectuez aucun paiement sans avoir reçu l'autorisation de paiement sur votre compte « Études en France ».

8 PRÉPARATION DE VOTRE SÉJOUR EN FRANCE

Des sessions de préparation au départ seront organisées par votre espace Campus France dès le mois de mai.

Pour débiter aisément vos études en France, prévoyez d'être sur place au moins 15 jours avant la rentrée scolaire pour :

- Vous installer convenablement ;
- Faire votre inscription administrative et pédagogique ;
- Effectuer les formalités administratives de la vie quotidienne (banque, assurance, OFII, société, etc.).

4 CORRECTION ET VÉRIFICATION DE VOTRE DOSSIER

Une fois le paiement des frais de dossier effectué, Campus France vérifie les informations que vous avez renseignées ainsi que les justificatifs.

Si votre dossier est incomplet, il vous est retourné avec des annotations à suivre pour la correction.

S'il est complet, vous êtes autorisé à prendre rendez-vous pour un entretien depuis votre compte "Études en France".

IMPORTANT

1. Pour votre dossier, prévoir uniquement les originaux de vos documents. Les photocopies légalisées et les scans ne sont pas autorisés.
2. Si vous avez perdu vos relevés de notes, demandez au plus tôt des duplicatas auprès de l'établissement.
3. Les étudiant(e)s issu(e)s des universités publiques (FHB/Nangui Abrogoua, Daloa) doivent présenter les relevés et diplômes délivrés par la scolarité centrale.
4. Pour ceux qui sont admissibles au BTS, prévoir le relevé de notes officiel de l'examen délivré par la DOREX. (Pour la procédure de demande, veuillez envoyer un mail à campusfrance@institutfrancais.ci)